

# égalité & diversité

Engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences, l'ebabx a désigné une référente égalité et diversité, chargée d'animer la politique de l'établissement en matière de lutte contre toutes les discriminations et personne ressource pour tous.les membres de la communauté ebabx.

**Référente égalité et diversité :**  
Axelle Blin Deguet, secrétaire des études  
– a.blindeguet@ebabx.fr

Depuis 2020, l'ebabx a mis en place une cellule d'écoute et de signalement qui a pour objectif de recueillir dans un cadre confidentiel et neutre les signalements relatifs à des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes et, le cas échéant, d'alerter les autorités compétentes, d'accompagner et de protéger des victimes et de traiter les faits signalés.

**La cellule constitue un moyen d'action qui s'ajoute aux voies existantes :**

- Les voies légales (article 40 du code de procédure pénale, saisine du Procureur de la République par la victime, etc.),
- Le recours hiérarchique pour les agents,
- Le droit de saisine des représentant.e.s du personnel et des représentant.es des étudiant.es,
- Une réclamation auprès du défenseur des droits ; institution indépendante de l'État ayant pour missions de défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et de permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Le dispositif de signalement est ouvert aux personnes victimes et/ou témoins des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes ayant eu lieu au sein de l'établissement ou dans le cadre des activités de l'ebabx, qu'ils soient :

- Étudiant.es
- Élèves des cours publics
- Agents permanents (tous les postes, y compris les membres de la direction)
- Agents recrutés pour des besoins temporaires (CDD et renforts ponctuels)
- Intervenants extérieurs et vacataires
- Stagiaires

Suite au signalement, différentes mesures peuvent être proposées afin d'accompagner la victime ou témoin.

L'école s'engage à adopter en toutes circonstances une attitude respectueuse des différences. Si vous êtes ou avez été confronté.es ou témoin d'attitudes et comportements déplacés et inappropriés, vous avez la possibilité de faire remonter les faits, de façon anonyme et/ ou via une boîte mail dédiée en vue de recueillir votre parole et celle des victimes ou témoins.

**La cellule d'écoute**  
garantit le suivi de chaque alerte.  
– cellule.ecoute@ebabx.fr

**Membres de la cellule :**

- Axelle Blin Deguet, secrétaire des études
- Rachel Helvadjan, responsable relations internationales
- Jean-Marie Le Besq, bibliothécaire

## Soutien psychologique

Les étudiant.es, sur rendez-vous individuels, peuvent bénéficier d'un soutien psychologique. Les permanences se déroulent à l'école et/ou au cabinet des professionnels qualifiés.